

## SERAFIN-PH

**Quels impacts de l'utilisation  
des nomenclatures des besoins et des prestations  
sur nos organisations et l'accompagnement  
des personnes en situation de handicap et leur famille ?**

**Mercredi 3 juillet 2019**

09h15-16h15 (*accueil à partir de 08h45*)

**Ecole Santé Social Sud-Est (ESSSE)**

20 rue de la Claire – 69009 Lyon

**Journée d'étude organisée par :**

*Avec le soutien de l'Uniopss  
et de l'équipe nationale SERAFIN-PH (DGCS-CNSA)*



URIOPSS Auvergne Rhône Alpes  
259 rue de Créqui – 69003 LYON

Votre contact : Albine MARLIER au 04 73 19 63 42 – a.marlier@uriopss-ara.fr

## SERAFIN-PH

### Quels impacts de l'utilisation des nomenclatures des besoins et des prestations sur nos organisations et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et leur famille ?

*Anticiper les évolutions à prévoir dans la gouvernance  
et accompagner les équipes au changement  
Penser l'intervention sociale de demain*

*Le social et le médico-social se transforment, et des chantiers d'envergure touchent chaque secteur (refondation de l'aide à domicile, réforme de la tarification pour les EHPAD, évolution de l'offre sanitaire, RAPT ou une réponse accompagnée pour tous, ...). Toutefois, même s'il n'est pas question de changer pour changer et que les objectifs sont définis, le réseau Uniopss – Uriopss constate que l'évolution de cette offre nécessite une information renforcée dans les territoires, au plus près des bassins de vie, et ainsi permettre « une société inclusive », réellement ouverte à tous.*

Le projet de réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap, baptisé SERAFIN-PH, a été lancé en novembre 2014. Il est l'un des chantiers phare de cette transformation de l'offre. La principale ambition de la réforme est de « fonder le financement des ESMS sur l'objectivation et la liaison entre les personnes accueillies et les réponses qui leur sont apportées ». Il a pour objectif d'aboutir à un nouveau modèle tarifaire, soutenant les évolutions actuelles de l'offre médico-sociale et facilitant le parcours des personnes en situation de handicap.

A l'aune d'un choix de modèle tarifaire, le seul outil opérationnel reste à ce jour les nomenclatures des besoins et des prestations.

**Dans ce contexte, l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de l'Uniopss et de l'équipe nationale SERAFIN-PH (DGCS-CNSA), vous propose une journée d'étude et d'échanges afin d'appréhender l'utilisation de ces nomenclatures et d'en tirer une analyse critique.**



## Pré-PROGRAMME

**8H45** *Accueil café*

**9H15** *Ouverture et introduction de la journée par la Présidente de l'URIOPSS ou son représentant*

**9H30** *Equipe projet nationale SERAFIN-PH (DGCS/CNSA)*

- Rappel chronologique de la démarche SERAFIN PH : de la méthode aux résultats des études de coûts et de l'enquête « Repères »<sup>(1)</sup>
- Point d'actualités sur les enjeux autour du choix du modèle de financement
- Les nomenclatures des besoins et des prestations : entre appropriation de leur logique de fonctionnement et des principes sur lesquels elles s'appuient
  - Présentation
  - Focus sur des pratiques déjà existantes et inspirantes

*↻ Echanges avec la salle ↻*

**12H00** *Pause déjeuner*

**13H30** *Reprise des travaux & Tables-rondes*

**13H45** **« Les impacts du projet SERAFIN-PH sur les organisations »**

*Animateurs : Lionel GUERRET et Vanessa MAISONROUGE, Conseillers techniques URIOPSS*

Lors de cette table ronde, seront abordés la mise en œuvre des nomenclatures au niveau régional et départemental, leur articulation avec les CPOM et le modèle de financement ainsi que les incidences de leur utilisation sur les pratiques professionnelles.

### **INTERVENANTS**

- **Mme Nathalie CHAPUIS**, Directrice générale Trisomie 21 Loire, **Mme Moretton Isabelle**, Directrice Institut et SEFFS Plein Vent Dispositif PCPE AGIR – Représentantes du Collectif SERAFIN Loire
- **M. Daniel CHAZE**, Directeur général Association Saint Nicolas
- **M. Raphaël GLABI**, Direction déléguée « Pilotage de l'offre médico-social ARS »

*↻ Echanges avec la salle ↻*

**15H00** **« Les impacts sur les parcours des usagers, l'intervention sociale de demain »**

*Animateurs : Jean JALLAGUIER et Vanessa MAISONROUGE, Conseillers techniques URIOPSS*

Au-delà des incidences stratégiques et financières, le déploiement des nomenclatures SERAFIN-PH interroge l'ensemble du parcours des usagers qui sera repensé de l'évaluation à la réponse aux besoins.

### **INTERVENANTS**

- **M. Christian BRUN**, Président de la Commission Spécialisée Droits des Usagers - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes
- **M. Raphaël GLABI**, Direction déléguée « Pilotage de l'offre médico-social ARS »
- **Mme Nelly MONTROBERT**, Coordonnateur de la réponse accompagnée pour tous - MDPH Département de la Loire Pôle Vie Sociale

*↻ Echanges avec la salle ↻*

**16H15** *Clôture de la Journée*

(1) Étude qualitative qui avait pour ambition de saisir les caractéristiques structurelles, environnementales et individuelles (les « repères ») susceptibles d'expliquer les variations de coûts de prise en charge entre les usagers au sein d'un ESSMS.

# INSCRIPTION (obligatoire)

**Jusqu'au 24 juin**

Journée d'étude SERAFIN-PH - Mercredi 03 juillet 2019, Lyon

**Modalités d'inscription**

ou

à l'aide du bulletin d'inscription ci-contre  
**S'INSCRIRE EN LIGNE** [\[cliquer ici\]](#)

à Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes ([site de Cébazat](#))

✉ par voie postale : ZAC Les Montels 3 – rue Marie Marvingt – 63118 Cébazat

✉ ou par mail à : [a.marlier@uriopss-ara.fr](mailto:a.marlier@uriopss-ara.fr)

- Les inscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte
- Il ne pourra, en aucun cas, être délivré de convention de formation pour cette Journée d'étude.
- Frais de dossier en cas d'annulation d'un participant :
  - Moins de 10 jours à 3 jours avant la Journée d'étude : 25%.
  - De 2 jours au jour même, l'inscription reste acquise à l'Uriopss.

## Frais de participation (*frais de repas inclus*)

- Adhérent : 70 € / personne (administrateur) - 90 €/personne (salarié)
- Non adhérent (tarif unique) : 150 €/personne

**ATTENTION !** Repas organisé à l'extérieur de l'ESSSE

La Maison de Lyon Nérard - Compagnons du Devoir - 9 rue Nérard – 69009 LYON (7min à pied)

NOM de l'organisme\* : .....

Adhérent URIOPSS\* (merci de préciser le n° adhérent) : .....

Non adhérent\*

Adresse\* :

.....  
.....

Adresse de facturation (si différente) :

.....  
.....

Tél\* : .....

## NOM du(es) participant(s)

Merci de préciser les nom\* et prénom\*, fonction\*, email\* **de tous les participants**

	NOM	Prénom	Fonction	
①	.....	.....	.....	..... €
	Email* : .....			
②	.....	.....	.....	..... €
	Email* : .....			
③	.....	.....	.....	..... €
	Email* : .....			

Chèque à l'ordre de l'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes

Ou par virement bancaire (envoi RIB sur demande)

total

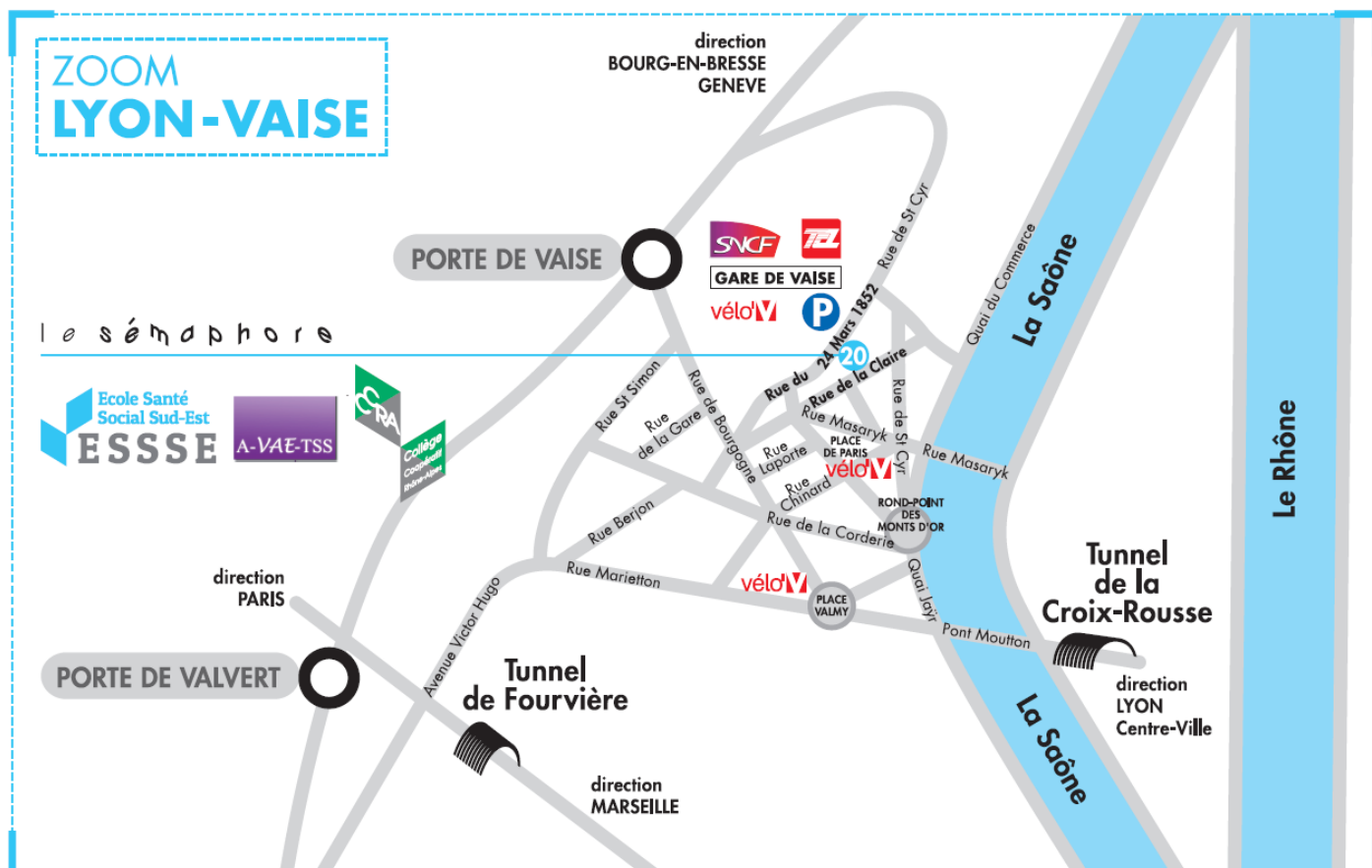
..... €

**\*champs obligatoires** – un email de confirmation est transmis au(x) participant(s) pour valider l'inscription

# PLAN D'ACCÈS



20 rue de la Claire – 69009 LYON  
04 78 83 40 88



## Stationnement

Pas de parking à proximité immédiate / privilégier les transports en commun

## Repas à l'extérieur / 7 min à pied

Le repas est organisé à l'extérieur : La Maison de Lyon Nérard - Compagnons du Devoir

9 rue Nérard – 69009 Lyon

04.72.53.71.00